



**REGLEMENT DE CONCOURS
de la Société Cynologique Suisse SCS
pour les disciplines sportives**

AGILITY MOBILITY OBEDIENCE

**RÈGLEMENT
Obédience**

valable à partir du 01.01.2022

TABLE DE MATIERES

1.	PRÉFACE	4
1.1	Introduction.....	4
2.	CONCOURS.....	5
2.1	Généralités pour le règlement Obedience.....	5
2.2	Organisation d'un concours, devoirs de l'organisateur.....	5
2.3	Chef de concours	5
2.4	Terrain de concours.....	6
2.5	Liste de matériel pour la classe Débutant	6
2.6	Juges.....	6
2.7	Assistant du Juge	7
3.	CHIEN ET CONDUCTEUR.....	9
3.1	Responsabilité civile	9
3.2	Comportement des participants aux concours	9
3.3	Conditions de participation.....	9
3.3.1	Conditions de participation spéciales	9
3.4	Exclusion	10
3.5	Positions.....	10
3.5.1	Position de base	10
3.5.2	Position face.....	10
3.5.3	Terre.....	11
3.5.4	Assis.....	11
3.6	Exercices de rapport pour la classe Débutant.....	11
3.7	Conduite sans laisse.....	11
3.8	Ordres	11
3.9	Aides	12
3.10	Collier et laisse	12
3.11	Motivation / Attouchements.....	12
3.12	Aboyer / pleurnicher.....	13
3.13	Interruption de la démonstration dans la classe Débutant.....	13
3.14	Faire ces besoins dans le ring	13
3.15	Vitesse du chien	13
4.	APPRECIATIONS	14
4.1	Participation sans évaluation	14
4.2	Passage d'une classe à la classe supérieure / Relégation.....	14
4.3	Appréciation.....	14

4.4	Qualification.....	14
5.	DÉCORATION.....	16
5.1	CACIOB.....	16
5.2	Champion Suisse Obedience	16
6.	DÉBUTANTS	17
6.1	Exercice 1: Terre en groupe, 30 secondes	17
6.2	Exercice 2: Conduite sans laisse	18
6.3	Exercice 3: Position Terre, Assis ou Debout pendant la marche	19
6.4	Exercice 4: Rappel en position de base	20
6.5	Exercice 5: Rapport par-dessus un saut	21
6.6	Exercice 6: En avant dans un carré	22
6.7	Exercice 7: Rapport d'un objet.....	23
6.8	Exercice 8 : Contrôle à distance	24
6.9	Exercice 9: Envoyer autour d'un cône.....	25
6.10	Exercice 10 : Impression générale.....	26
7.	OBEDIENCE CLASSE 1, 2 ET 3.....	27
8.	APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR	28

1. PRÉFACE

Le présent règlement Obedience contient les dispositions fondamentales pour l'organisation, la participation et l'évaluation de concours Obedience.

En plus le règlement Obedience contient le règlement de concours pour la classe Débutant. Les classes 1, 2 et 3 sont organisées et évaluées selon le règlement Obedience FCI. Si le règlement FCI prévoit des règles nationales, les directives de ce règlement présent sont valables.

Sur la base de directives explicites dans ce règlement, la CTAMO peut promulguer d'autres dispositions sous forme de directives obligatoires. Les directives doivent être publiées dans les organes de publication officiels de la SCS. L'ensemble des directives valables est publié sur le site web de la CTAMO (www.tkamo.ch).

En plus, la CTAMO publie des cahiers de charge spécialement conçu pour les organisateurs de concours Obedience, ainsi que pour les personnes y ayant des fonctions relatives.

Directives aussi valables:

- Règlement des affaires CTAMO
- Dispositions générales CTAMO
- Règlement des juges de concours CTAMO
- Règlement Obedience FCI
- Cahiers de charge organisateur
- Directives éventuelles

1.1 Introduction

Obedience est un sport canin ouvert à tous les chiens.

Obedience met en valeur différents exercices réglementés en vue de maîtriser l'intelligence, l'agilité et le comportement coopératif du chien.

Il s'agit d'exercices éducatifs et sportifs qui favorisent la socialisation du chien ainsi que son développement.

Obedience présuppose une bonne harmonie entre le conducteur et le chien pour parvenir à un accord parfait comme team. C'est pourquoi il est nécessaire que le conducteur possède de bonnes connaissances concernant les bases de l'éducation et la formation d'un chien.

Obedience comprend différentes classes de compétition. Les résultats obtenus déterminent la classe dans laquelle concourt le chien.

2. CONCOURS

2.1 Généralités pour le règlement Obedience

- a) L'organisateur du concours doit avoir un règlement obédience disponible sur place.
- b) Toutes les indications de distance dans le règlement obédience sont des valeurs approximatives.
- c) Les objets mentionnés dans le règlement obédience sont à utiliser obligatoirement.

2.2 Organisation d'un concours, devoirs de l'organisateur

- a) Choisir un chef de concours qui est responsable à côté de l'organisateur, des questions techniques, de l'organisation et de l'administration du concours et assure la coordination avec les juges et la CTAMO.
- b) Engagement de personnes nécessaires au bon déroulement d'un concours, c'est-à-dire par ring:
 - i. 1 juge
 - ii. 1 assistant du juge qui accompagne le conducteur durant tout le concours et lui transmet les directives nécessaires. L'assistant du juge se tient à la disposition du juge durant tout le concours
 - iii. Un nombre suffisant d'aides sur le ring dont la tâche est de préparer le matériel nécessaire (saut, rapports etc.) pour l'assistant du juge
 - iv. 1 assistant du juge qui écrit les notes données par le juge.
- c) du personnel suffisant au bureau de contrôle pour établir les listes de résultats selon les résultats saisis.
- d) Un vétérinaire doit être sur place, ou au moins le numéro de téléphone des urgences vétérinaires.
- e) Chaque concurrent s'annonce au début du concours au secrétariat.
- f) Les résultats des concours doivent être transmis à la CTAMO dans les délais et la forme fixés par la CTAMO. L'organisateur s'engage à se renseigner auprès du secrétariat de la CTAMO sur les conditions valables.
- g) Un programme de concours peut être demandé auprès de la CTAMO
- h) Les feuilles de note peuvent être créées avec le programme de concours. Une copie de la feuille de note est remise au conducteur.
- i) Les données complètes sont à transmettre au bureau de contrôle de la CTAMO par e-mail.
- j) La suite des exercices peut varier, elle est cependant pareille pour tous les participants d'une classe. Les exercices en groupe doivent toujours être présentés au début ou à la fin d'un groupe de participants ou d'une classe. Le juge fixe le déroulement du concours à l'avance. Les conducteurs seront informés du déroulement du concours avec l'ordre du jour.

2.3 Chef de concours

- a) Les concours Obedience doivent être publiés par le chef de concours selon le règlement "Dispositions générales" de la CTAMO.
- b) Le chef de concours est responsable de se renseigner lui-même sur les cahiers de travail valables pour l'organisateur auprès du secrétariat de la CTAMO, voir aussi www.tkamo.ch.

- b) La liste des juges est publiée sur www.tkamo.ch. Les juges sur cette liste peuvent être engagés pour tous les concours en Suisse.
- c) Le juge doit avoir terminé avec succès l'examen des juges de la CTAMO et être sur la liste des juges actifs.
- d) La CTAMO désigne les juges pour le Championnat Suisse, les concours de qualification pour les championnats d'Europe ou du Monde FCI ainsi que lors des concours CACIOB.
- e) Les organisateurs décident du nombre des juges qu'ils veulent inviter. Cependant 1 juge ne doit pas juger plus de maximum 30 chiens respectivement 300 exercices pour la classe Débutant par jour. Dès qu'un juge doit juger les classes 1, 2 et 3, les directives du règlement Obedience FCI entre en vigueur.
- f) Le juge informe l'organisateur à temps du déroulement du concours et de l'ordre des exercices.
- g) Le juge s'assure à temps que le matériel mis à disposition est conforme au règlement.
- h) Le juge contrôle le ring selon les mesures et directives des exercices.
- i) Le juge est le seul à décider si le ring est en ordre ou pas.
- j) Le juge ne peut pas être changé au milieu de la même classe de travail.
- k) Le juge doit montrer les points qu'il attribue avec le tableau après chaque exercice.
- l) En cas délits spéciaux, le juge peut exprimer une expulsion.
- m) Le juge est autorisé à interrompre un exercice ou à le faire répéter.
- n) A la fin, le juge doit expliquer son évaluation au participant en toute transparence.
- o) En cas de doute concernant le règlement, le juge est autorisé de décider.

2.7 Assistant du Juge

- a) Les organisateurs doivent directement inviter les assistants de juge pour les concours.
- b) La liste des assistants du juge est publiée sur www.tkamo.ch. Les assistants de juge sur cette liste peuvent être engagés pour tous les concours en Suisse.
- c) L'assistant du juge doit avoir terminé avec succès l'examen d'assistant du juge de la CTAMO et être sur la liste des assistants de juge actifs ou être juge.
- d) La CTAMO désigne les assistants du juge pour le Championnat Suisse, les concours de qualification pour les championnats d'Europe ou du Monde FCI ainsi que lors des concours CACIOB.
- e) L'assistant du juge ne peut pas être changé au milieu de la même classe de travail.
- f) Le parcours doit être conçu de tel manière que le chien puisse faire les exercices de façon fluide et sans encombre.
- g) Toutes les actions sont commandées, si possible, par l'assistant du juge.

- h) Chaque exercice commence dès que l'assistant du juge ait mené le conducteur et le chien au point de départ. Le chien doit être dans la position de base et l'assistant du juge a annoncé "L'exercice commence".
- i) Chaque exercice est terminé quand l'assistant du juge prononce les mots „exercice terminé".

3. CHIEN ET CONDUCTEUR

3.1 Responsabilité civile

Le propriétaire du chien est responsable des dommages causés par son chien à des personnes ou à des choses.

3.2 Comportement des participants aux concours

- a) Le conducteur est dans l'obligation d'annoncer sa participation dans les délais.
- b) Avec la remise de son inscription, il s'engage à payer la finance d'inscription.
- c) Si un conducteur ne peut se présenter à l'heure au concours ou s'il ne peut pas du tout y prendre part, il doit immédiatement le faire savoir au chef de concours.
- d) Le concours commence avec l'inscription et se termine lors des remises des prix.
- e) Le conducteur doit se conformer aux directives du juge ainsi qu'à celles de l'assistant du juge.
- f) Chaque conducteur est dans l'obligation de conduire son chien d'une manière sportive et correcte.
- g) Entre chaque exercice, le chien doit être sous contrôle du conducteur et doit marcher à la gauche de ce dernier.
- h) Il est interdit de punir le chien oralement ou physiquement.
- i) Pendant et entre les exercices, les chiens ne peuvent pas être touchés pour une punition ou une correction. Pendant les exercices, le chien ne doit pas être touché pour d'autre raison.
- j) Si le conducteur ne respecte pas les conditions ou se conduit mal, il peut être disqualifié par le juge.

3.3 Conditions de participation

Pour participer à un concours, les chiens doivent être, le jour du concours, au moins âgé de :

Débutants:	9 mois
Obedience 1:	12 mois
Obedience 2:	14 mois
Obedience 3:	15 mois

Dans la suite les dispositions légales et les directives générales de la CTAMO sont valables.

3.3.1 Conditions de participation spéciales

Des conditions de participation spéciales sont valables pour les concours suivants et les évaluations:

- Championnat Suisse
- Championats internationaux

3.4 Exclusion

Une exclusion signifie que le conducteur doit immédiatement quitter le ring avec son chien. Toute la présentation est évaluée avec 0 points.

Les comportements suivants mènent à une exclusion:

- a) Comportement incorrect du conducteur vis-à-vis du juge.
- b) Le conducteur porte des moyens d'aide sur lui.
- c) Le conducteur utilise des moyens d'aide.
- d) Comportement agressif du chien avant, pendant et après sa présentation dans le ring.
- e) Le chien aboie / geint permanent pendant plusieurs exercices.
- f) Mauvais traitement du chien par le conducteur.
- g) Le chien quitte le ring deux fois pendant ou entre les exercices.
- h) Le chien quitte le ring pendant ou entre les exercices et ne retourne pas auprès du conducteur après le deuxième commandement.

3.5 Positions

3.5.1 Position de base

- a) Si rien d'autre n'est mentionné dans l'exercice, l'exercice commence et se termine en position de base.
- b) En position de base, le conducteur doit se tenir tranquille dans une posture naturelle.
- c) En position de base, le chien est assis tranquillement, parallèle sur le côté gauche du conducteur.
- d) L'épaule du chien se trouve à la hauteur du genou du conducteur.
- e) Avant le début de chaque exercice, le conducteur devrait amener son chien au point de départ dans la position de base et être prêt à court terme à commencer l'exercice.
- f) Si pour des raisons de handicap, le chien est conduit à droite, le juge doit en être informé avant le concours.
- g) Si pendant un exercice le conducteur quitte la position de base sans y avoir été invité, l'exercice est taxé comme incorrect, 0 point, si rien d'autre n'est mentionné dans l'exercice.
- h) Si le chien ne se tient pas tranquille en position de base, au minimum 2 points sont déduits.
- i) Si le chien n'est pas assis au début de l'exercice en position de base, l'exercice est taxé avec 0 point.

3.5.2 Position face

- a) En position face, le chien est assis droit, très près et centré devant le conducteur. Les pattes écartées ne sont pas admises.
- b) Après la position face, le chien doit prendre vite et très près la position de base sur commandement du conducteur.

- c) Concernant les exercices d'appel et de rapport, le conducteur n'a pas besoin d'informer le juge s'il veut prendre le chien directement dans la position de base ou s'il veut le prendre en premier dans la position face.

3.5.3 Terre

- a) Le chien est couché, si rien d'autre n'est prescrit, en position sphinx.
- b) Pendant les exercices en groupe, le chien peut verser tout de suite à gauche ou à droite sur le commandement terre ou poser la tête par terre. Le chien ne doit pas se coucher plat sur le côté ou se mettre sur le dos (dormir).
- c) Le chien ne doit pas changer la position qu'il a prise durant tout l'exercice.

3.5.4 Assis

- a) Le chien s'assoit droit debout, sans incliner et sans presser les pattes au sol, avec les quatre pattes au sol sans bouger.

3.6 Exercices de rapport pour la classe Débutant

- a) Dans la classe Débutant quelconque propre objet peut être utilisé.
- b) Si le chien laisse tomber l'objet et le ramasse lui-même, au maximum 8 points.
- c) Ordre pour ramasser l'objet tombé, au maximum 6 points.
- d) Si le chien laisse tomber l'objet et le conducteur peut le ramasser sans quitter la position de base, au maximum 6 points.
- e) Un mâchonnement, au maximum 8 points.
- f) Un mâchonnement excessif, au maximum 6 points.

3.7 Conduite sans laisse

- a) Le chien doit suivre son conducteur docilement sur le côté gauche. L'épaule droite du chien doit demeurer tout le temps parallèle et serré à la hauteur du genou gauche du conducteur.
- b) Un manque de contact ou des commandements supplémentaires sont considérés comme des fautes.
- c) A l'arrêt, le chien doit sans influence tout de suite s'asseoir parallèlement et près du pied gauche du conducteur. L'épaule demeure à la hauteur du genou du conducteur.
- d) Le conducteur doit bouger ses bras d'une manière naturelle pendant l'exercice.

3.8 Ordres

- a) Les signes acoustiques sont des ordres verbaux courts et doivent toujours être donnés.
- b) Si le conducteur utilise un sifflet pour chien ou siffle au lieu d'un signe acoustique, il doit l'annoncer au juge au début du concours.
- c) Les signes de main sont des mouvements courts et uniques de la main / du bras sans autres aides corporelles et sans toucher le chien. Une ou les deux mains / bras peuvent être utilisés.
- d) Les signes de mains sont optionnels. Si des signes de mains sont donnés, ils doivent être courts et être donnés en même temps que le signe acoustique et ne doit pas être plus long que celui-ci.

- e) Tous les ordres en Obedience peuvent être librement choisis par le conducteur. Les ordres dans le règlement Obedience ne sont que des exemples.
- f) Il incombe au conducteur de décider lui-même s'il veut donner ou non éventuellement un ordre supplémentaire. Les ordres supplémentaires sont jugés.
- g) Le chien doit immédiatement exécuter l'ordre du conducteur sur un seul ordre acoustique et / ou visuel.
- h) Le nom du chien peut être dit avant le signe acoustique. Le nom et l'ordre doivent être donnés très vite l'un après l'autre pour ne pas donner l'impression d'utiliser deux ordres séparés.

3.9 Aides

- a) Les pochettes ventrales ou autres ne sont pas admises pendant le concours.
- b) Pendant le concours, le conducteur ne doit pas porter sur lui des objets de motivation ou aucune friandise.
- c) Dans le ring, les chiens ne doivent pas porter des couvertures, manteaux, capes de pluie, chaussures, chaussettes, bandages, pansements etc.

3.10 Collier et laisse

- a) Les chiens portent un collier pendant tout le concours.
- b) Les chiens peuvent porter dans le ring en plus un collier contre les parasites.
- c) Le chien ne peut être conduit qu'avec un collier lâche sans traction. Les colliers "étrangleur" doivent être munis d'un mécanisme de stop.
- d) Les chiens peuvent être menés à la laisse pour l'exercice de groupe dans la classe Débutants et la classe 1. A la fin de l'exercice ces chiens doivent être remis en laisse.
- e) Avant le premier exercice individuel, le conducteur doit placer la laisse en dehors du ring ou sur la table de l'assistant du juge.
- f) Après le dernier exercice individuel, le chien peut être remis en laisse.

3.11 Motivation / Attouchements

- a) Pendant les exercices il n'est pas permis au conducteur de toucher son chien. Ce comportement est puni, 0 points pour l'exercice en cours.
- b) Dans la classe Débutant le chien peut être encouragé verbalement pendant et entre les exercices, à l'exception dans l'exercice en groupe. Dans les autres classes une petite confirmation verbale ("bien fait / bon chien") ou non verbale (une ou deux petites caresses) est permise seulement entre les exercices. Si le conducteur confirme son chien d'une manière excessive, l'encourage avec enthousiasme, en jouant avec lui, le laisse sauter dans les bras, tourner autour des jambes, etc., ceci sera déduit dans l'impression générale (classe Débutant, 1 et 2) ou mènera à un avertissement (classe 3).
- c) Si le chien touche légèrement le conducteur dans la position face ou la position de base lors des exercices d'appel ou de rapport, il faut déduire 1-2 points. S'il entre en collision avec le conducteur, pas plus de 7 points ne doivent être attribués.
- d) Si pendant un exercice, le chien pousse légèrement avec le museau la main respectivement la jambe du conducteur, il faut déduire 1-2 points. Si le chien pousse fortement, pas plus de 7 points ne doivent être attribués.

3.12 Aboyer / pleurnicher

- a) Des points sont déduits si un chien aboie / pleurniche de temps en temps pendant un exercice. Des aboiements / pleurnichements fréquents ou permanents conduisent à 0 point.
- b) Des aboiements / pleurnichements continuels pendant plusieurs exercices mène à une exclusion.

3.13 Interruption de la démonstration dans la classe Débutant

Dans la classe Débutant, le conducteur peut interrompre avec son chien la démonstration une fois pour au maximum 2 minutes et quitter le ring pour une pause.

3.14 Faire ces besoins dans le ring

- a) Si le chien fait ses besoins dans le ring pendant un exercice, l'exercice concerné est considéré comme pas réussi, 0 point. L'impression générale doit également être évaluée avec 0 point.
- b) Si le chien fait ses besoins dans le ring entre les exercices, l'impression générale est considérée comme pas réussi, 0 point.

3.15 Vitesse du chien

Pour juger la vitesse, il faut prendre en considération la race. L'idéal n'est pas le même pour toutes les races. Si le chien réagit à l'ordre immédiatement et docilement, s'il se bouge d'une manière typique pour sa race, s'il garde sa vitesse et montre intérêt à ce qu'il fait, il doit être récompensé avec le nombre de point maximum pour autant qu'il ne commette aucune faute qui mènerait à une déduction.

4. APPRECIATIONS

4.1 Participation sans évaluation

Un concours peut être fait dans toutes les classes de performance Débutant, 1, 2 et 3 sans évaluation. Le concurrent annonce pendant l'inscription s'il ne désire pas une évaluation.

Par dérogation au règlement Obedience pour les classes Débutant et au règlement Obedience FCI pour les classes 1, 2 et 3 est valable:

- a) À l'exception des exercices en groupe, le conducteur peut motiver et confirmer son chien au choix pendant et entre les exercices; l'utilisation de friandise est cependant interdite.
- b) Le juge donne au participant un rapport oral après le dernier exercice.

4.2 Passage d'une classe à la classe supérieure / Relégation

- a) Chaque classe peut être répété aussi souvent que souhaité.
- b) Après avoir obtenu la première qualification « excellent », il est possible de passer à la classe supérieure.
- c) La classe Débutant est facultative. Si un chien participe dans la classe Débutant, un passage en classe 1 est seulement possible après avoir obtenu la qualification « excellent ».
- d) Une relégation en classe ultérieure est à tout moment possible sans conditions préalables. Pour un repassage en classe supérieure, il faut atteindre de nouveau la qualification « excellent ».
- e) Les résultats obtenus à l'étranger sont reconnus s'il s'agit de concours organisé selon le règlement FCI. Ces résultats doivent obligatoirement être communiqués au bureau de contrôle de la CTAMO.

4.3 Appréciation

- a) L'appréciation de tout le travail se fait d'après des points et des coefficients fixés spécifiquement pour l'exercice.
- b) Les points doivent refléter le travail accompli de chaque exercice.
- c) Si plusieurs juges jugent le même exercice, c'est la moyenne des points des juges donnés pour cet exercice qui est prise en considération.
- d) Les points qui peuvent être attribués sont: 0 / 5 / 5.5 / 6 / 6.5 / 7 / 7.5 / 8 / 8.5 / 9 / 9.5 / 10
- e) Le nombre de points obtenu dans un exercice est multiplié par le coefficient et donne le résultat de l'exercice.

4.4 Qualification

Le nombre de points maximum se monte à 320. Les qualifications se présentent comme suit :

- a) Excellent de 256 à 320 points
- b) très bien de 224 à 255.99 points
- c) bien de 192 à 223.99 points

d) non classé de 0 à 191.99 points

5. DÉCORATION

5.1 CACIOB

Le CACIOB peut être acquis selon les directives de la FCI.

5.2 Champion Suisse Obedience

Le titre "Champion Suisse Obedience" est attribué seulement une fois par chien et classe. Chaque chien dont le propriétaire et conducteur appartient à une section ou un club de race reconnu par la SCS peut obtenir le titre "Champion Suisse Obedience" sous les conditions suivantes:

- a) Le chien a participé dans la classe Obedience 1, 2 ou 3.
- b) Le chien a obtenu 3 fois la qualification "excellent" avec AKZ par au moins deux juge différents. Les trois résultats qualifiants ne doivent pas être obtenus l'un après l'autre ou dans la même année, cependant toujours par le même team, chien et conducteur.

La demande avec la carte de membre doit être envoyé en décembre au secrétariat de la CTAMO.

6. DÉBUTANTS

6.1 Exercice 1: Terre en groupe, 30 secondes

Exécution

- Les conducteurs prennent place sur une ligne avec leur chien (avec ou sans laisse). La distance qui les sépare est de 3 mètres.
- Les chiens sont mis en position de base et si nécessaire la laisse est ôtée
- Les chiens sont commandés dans la position Terre.
- Les conducteurs marchent 5 mètres en ligne droite sans regarder en arrière, s'arrêtent et se tournent dans la direction du regard du chien.
- Les chiens doivent rester pendant 30 secondes dans la position Terre.
- Une fois le temps écoulé, les conducteurs retournent à leur chien par la droite de celui-ci.
- Les chiens sont commandés dans la position de base et la laisse peut être remise.

Appréciations

- Les mouvements de tête ne sont pas punis si du bruit ou des distractions ont lieu dans ou en dehors du ring.
- Les mouvements doivent être punis.
- Si le chien n'est pas à terre tranquillement, s'il déplace son poids d'un côté à l'autre, des points sont déduits.
- A Terre sur le côté, au maximum 7 points.
- Changements de position pendant que le conducteur revient vers le chien, au maximum 5 points.
- Se lever, s'asseoir ou ramper plus d'une longueur de son corps, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.
- L'exercice doit être effectué au moins avec 3 chiens et au maximum avec 6 chiens.
- Si le nombre des teams ne se laisse pas diviser par 6, 7 teams peuvent faire un groupe (p.ex. 13 teams font 2 groupes. Un groupe avec 7 et un groupe avec 6 teams.)
- Le décompte du temps se fait dès que tous les conducteurs ont pris position à distance.
- Si un chien se lève et s'approche d'un autre et qu'un conflit est à craindre, l'exercice est interrompu. L'exercice est répété avec tous les chiens, à l'exception du chien fautif.

Ordres

- Terre / Reste / Assis
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

points maximum : 30

6.2 Exercice 2: Conduite sans laisse

Exécution

- La conduite sans laisse est jugée au pas normal sur des cercles et sur une ligne droite.
- Le conducteur marche de manière à former deux cercles en forme de 8 d'un diamètre de 8 mètres par cercle.
- Le conducteur part de la position de base entre les deux cercles. La direction de départ (gauche ou droite) peut être choisie librement.
- Schéma:
Pas normal 1 cercle à gauche
 1 cercle à droite
 15 pas en ligne droite
 1 arrêt (position de base)

Appréciations

- Un manque de contact et des ordres supplémentaires sont pénalisés. Les confirmations sont permises.
- Si le chien ne se tient pas parallèle en position de base et dans la conduite au pied, cela entraîne une déduction de 1-2 points.
- Un chien qui se déplace lentement, au maximum 6-7 points.
- Un chien qui est éloigné de plus d'un mètre du conducteur pendant la majeure partie de l'exercice, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.

Ordres

- Au pied (pour le départ, changements de direction)
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 4

Points maximum: 40

6.3 Exercice 3: Position Terre, Assis ou Debout pendant la marche

Exécution

- De la position de base le conducteur marche avec son chien au pas normal, tout droit dans la direction donnée.
- Entre 2 cônes distants de 20 mètres sur une ligne, le chien doit prendre la position annoncée par le conducteur.
- Le conducteur continue de marcher tout droit sans chien, sans changer d'allure ou sans regarder en arrière, se tourne à la hauteur du 2^{ème} cône et s'arrête.
- Au commandement de l'assistant du juge, le conducteur retourne vers le chien en ligne directe et le prend dans la position de base.

Appréciations

- Le chien doit vite prendre la position.
- Une marche lente et une conduite sans laisse inexacte du chien sont pénalisées.
- Le chien prend la position avant l'ordre, 0 point.
- Aide du corps selon l'intensité mène à une déduction de 1-5 points.
- Le conducteur s'arrête avant ou pendant qu'il donne au chien l'ordre de Terre, 0 point.
- Double ordre pour une position mène à une déduction de 2 points.
- Le chien prend une fausse position, au maximum 5 points.
- Le chien marche après l'ordre plus d'une longueur du corps avant de prendre la position, 0 point.
- Le chien change la position avant que le conducteur tourne au 2^{ème} cône, 0 point.
- Le chien change la position après que le conducteur s'est tourné au 2^{ème} cône, au maximum 7 points.
- Si la position n'est pas prise, 0 point.

Remarques

- Le conducteur se tourne de lui-même au 2^{ème} cône et s'arrête. Toutes les autres actions sont commandées par l'assistant du juge.

Ordres

- Au pied / Terre ou Assis ou Debout / Assis (si la position n'est pas Assis)
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

Points maximum: 30

6.4 Exercice 4: Rappel en position de base

Exécution

- L'ordre est donné au chien de prendre la position Terre.
- Le conducteur s'éloigne en ligne droite sur 20-25 mètres sans regarder en arrière, s'arrête et se tourne vers la direction de regard du chien.
- De la position Terre, le chien est rappelé en position de base ou en position face.

Appréciations

- Le chien doit revenir vers le conducteur à une vitesse adéquate, au moins au trot rapide.
- Si plus de 1 ordre est donné pour le rappel, des points sont déduits.
- Changements de position avant le premier ordre de rappel, au maximum 8 points.
- Plus de 2 ordres de rappel, au maximum 7 points.
- Pas de Terre au début de l'exercice, 0 point.
- Le chien qui rampe dans la position Terre plus d'une longueur de corps, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.

Ordres

- Terre / Attend / (position face) / Au pied
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

Points maximum: 30

6.5 Exercice 5: Rapport par-dessus un saut

Exécution

- Le conducteur se trouve avec son chien dans la position de base à distance du saut choisie librement.
- Le conducteur jette son propre objet ou un objet étranger par-dessus le saut.
- Le chien saute par-dessus le saut, prend immédiatement l'objet et le rapporte par-dessus le saut.
- Le conducteur peut prendre l'objet dès que le chien est atterri après le saut.
- L'exercice est terminé après avoir pris l'objet.
- Dès que le chien est sauté pour la première fois par-dessus le saut, le conducteur peut quitter la position de base pour rappeler son chien en avant (jusqu'au saut) et/ou en arrière.

Appréciations

- Si le chien commence l'exercice de lui-même, au maximum 8 points.
- Le commando Rapport doit être donné au plus tard quand le chien saute.
- Toucher légèrement du saut, au maximum 9 points.
- Si le chien s'appuie sur le saut, au maximum 5 points.
- Si le saut est fait seulement dans une direction, au moins 6 points.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.

Ordres

- Saut / Rapport / Retour
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

Points maximums: 30

6.6 Exercice 6: En avant dans un carré

Exécution

- Le chien est envoyé en avant dans un carré de 3x3 mètres délimité par des cônes et dont le centre se trouve à 15 mètres du point de départ.
- Pour se rendre au carré qu'il doit atteindre par devant, le chien doit prendre une ligne droite.
- Lorsque le chien se trouve avec les quatre pattes complètement dans le carré, l'assistant du juge déclare que l'exercice est terminé.

Appréciations

- Le chien doit suivre les ordres volontairement et rapidement et court au minimum au trot rapide.
- Si un chien entre dans le carré par le côté ou par derrière, des points sont déduits.
- Un chien qui se bouge lentement, au maximum 7 points.
- Si le chien ne va pas dans le carré, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.
- Le carré est éloigné au moins de 3-5 mètres du bord du ring. Les contours sont délimités par un marquage au sol.

Ordres

- En avant
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 4

Points maximum: 40

6.7 Exercice 7: Rapport d'un objet

Exécution

- Le conducteur place son propre objet ou un objet étranger dans une zone d'un demi-cercle imaginaire derrière soi et le chien, sans quitter la position de base.
- L'objet peut être laissé tomber, jeter ou poser.
- Le conducteur va tout droit 10 mètres en ligne droite sans regarder en arrière, s'arrête et se tourne, regard vers le chien.
- Le chien va directement à l'objet, le prend immédiatement et l'apporte au conducteur.
- Le chien doit donner l'objet dans la main du conducteur.
- Le conducteur peut quitter la position de base vers l'arrière pour appeler le chien.

Appréciations

- L'objet est laissé tomber au dehors de la zone définie, ceci doit être répéter, déduction de 2 points.
- Changement de position avant l'ordre de rapport, au maximum 8 points.
- Le chien commence l'exercice de lui-même avant que le conducteur ait atteint la distance de 10 mètres, 0 points.
- Le chien commence l'exercice de lui-même après que le conducteur ait atteint les 10 mètres, au maximum 6 points.
- Il est permis au chien de reprendre l'objet une fois

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.
- Le conducteur peut déterminer librement l'objet.

Ordres

- Attend (avant de quitter le chien) / Porte / Donne
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

Points maximum: 30

6.8 Exercice 8 : Contrôle à distance

Exécution

- Le chien est commandé en position Terre derrière ou devant une marque.
- Le conducteur se rend à une place définie, à 3 mètres du chien et fait face au chien.
- L'assistant du juge se trouve derrière le chien et montre au conducteur, au moyen d'un tableau, quand le chien doit prendre les positions Assis et Terre.
- Les 2 positions doivent être prises 1 x.
- La dernière position est Terre.
- Ensuite le conducteur retourne à son chien et le prend en position de base.

Appréciations

- Le chien doit changer sa position à distance au moins 1 fois pour obtenir des points.
- Des ordres exagérés, amples et longs (verbaux, non verbaux) entraînent une déduction de points.
- Changement de position pendant que le conducteur retourne vers le chien, au maximum 8 points.
- Ne pas prendre la dernière position (Terre), au maximum 7 points.
- Pas de Terre au début de l'exercice, 0 point
- Si le chien se déplace de plus d'une longueur de corps (en tout) dans n'importe quelle direction, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.
- L'assistant du juge a un contact visuel avec le conducteur.
- L'assistant du juge montre après la prise de position, au plus tard toutes les 5 secondes, la prochaine position à prendre.

Ordres

- Terre / Reste / Assis / Terre / Assis
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 4

Points maximum: 40

6.9 Exercice 9: Envoyer autour d'un cône

Exécution

- Le conducteur se trouve avec son chien dans la position de base à 10 mètres du cône, la direction de regard vers le cône.
- Le chien contourne le cône sous l'ordre du conducteur et retourne à sa position de base.
- L'exercice est terminé dès que le chien soit dans la position de base.
- Dès que le chien ait contourné le cône (environ 1 mètre après le cône), le conducteur peut quitter la position de base en arrière pour appeler son chien.

Appréciations

- Si le chien commence l'exercice de lui-même, au maximum 8 points.
- Arriver au cône sans le contourner, au maximum 5 points.
- Tourner avant le cône, 0 point.

Remarques

- Toutes les actions sont commandées par l'assistant du juge.

Ordre

- En avant / Retour
- Signe acoustique et signe de main

Coefficient: 3

Points maximum: 30

6.10 Exercice 10 : Impression générale

Appréciations

Déterminant pour l'évaluation de l'impression général sont la disposition du chien de travailler et de suivre les ordres. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que le déroulement de mouvement naturel du conducteur et du chien. Pour obtenir une haute évaluation, le conducteur et le chien doivent bien travailler en commun comme team, chacun d'eux doivent montrer de la joie au travail ensemble et un bon esprit sportif. Les activités pendant et entre les exercices entrent dans l'évaluation de l'impression générale.

Si le chien quitte le ring ou fait ses besoins dans le ring, aucuns points ne peuvent être donnés pour l'impression générale. Si le chien échappe au contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices, mais reste dans le ring, pas plus de 5 points peuvent être donnés.

Coefficient: 2

Points maximum: 20

7. OBEDIENCE CLASSE 1, 2 ET 3

Les classes 1, 2 et 3 sont menées selon le règlement FCI, publié sur le site web de la CTAMO (www.tkamo.ch).

8. APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le règlement a été décidé lors de la CDAMO du 28.03 2021 et approuvé par le Comité central de la SCS le 22.09.2021 sur demande de la CTAMO.

Le règlement entre en vigueur le 01.01.2022.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Hansueli Beer
Président SCS

Béat Leuenberger
Vice-président SCS

Erich Schwab
Président CTAMO

Sascha Grunder
Vice-président CTAMO